

EURORDIS

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

96, Rue Didot

75014 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

EURORDIS

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

96, Rue Didot

75014 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de l'association EURORDIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association EURORDIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable concernant la première application du règlement comptable ANC n° 2018-06 décrit dans les parties « Principes et méthodes comptables » et « Informations relatives au changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 juin 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Jean-Claude MARTY



EXPERTS COMPTABLES



6 Avenue du Coq
75009 PARIS



+33 (0)1 40 16 92 93



ca.genuyt@actheos.com



www.actheos.com

Association EURORDIS

96 rue Didot

75014 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2020** au **31/12/2020**



Paris

Rouen

Rennes

Le Havre

Bordeaux

Saint-Brieuc

Bilan Actif

		Selon ANC 2018-06			Selon ANC 2018-06	Selon CRC 99-01
		31/12/2020			31/12/2019	31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions brevets droits similaires					
	Autres immobilisations incorporelles (1)	28 895	28 895		815	815
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
ACTIF CIRCULANT	Constructions					
	Installations techniques, mat. et outillage indus.					
	Autres immobilisations corporelles	280 939	195 377	85 562	88 925	88 925
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
	Participations évaluées selon mise en équival.					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	8 860		8 860	8 860	8 860
	TOTAL (I)	318 695	224 273	94 422	98 600	98 600
	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes	148 911		148 911	116 445	116 445
	CREANCES (3)					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	22 500		22 500		
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres créances	3 021 859	37 000	2 984 859	3 376 602	3 376 602
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
	DISPONIBILITES					
		2 585 191		2 585 191	2 361 153	2 361 153
	Charges constatées d'avance	32 231		32 231	30 001	30 001
	TOTAL (II)	5 810 692	37 000	5 773 693	5 884 201	5 884 201
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
	Primes de remboursement des obligations (IV)					
	Ecart de conversion actif (V)	13 903		13 903		
	TOTAL ACTIF (I à V)	6 143 290	261 272	5 882 018	5 982 801	5 982 801
(1) dont droit au bail						
(2) dont à moins d'un an						
(3) dont à plus d'un an				1 199 841	1 535 818	1 535 818

Bilan Passif

		Selon ANC 2018-06	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 99-01
		31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecart de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 279 674	1 137 098	1 137 098
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau			
	Excédent ou déficit de l'exercice	223 033	142 575	142 575
	Total des fonds propres (situation nette)	1 502 707	1 279 674	1 279 674
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total des autres fonds propres			
	Total des fonds propres	1 502 707	1 279 674	1 279 674
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes			
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
	Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques	132 903	42 000	42 000
	Provisions pour charges	76 755	60 977	60 977
	Total des provisions	209 658	102 977	102 977
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers	28 683	30 175	30 175
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	422 640	207 424	207 424
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales	414 658	358 445	358 445
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	14 750	41 771	41 771
	Produits constatés d'avance	3 288 922	3 961 944	3 961 944
	Total des dettes	4 169 653	4 599 759	4 599 759
	Ecart de conversion passif		392	392
	TOTAL PASSIF	5 882 018	5 982 801	5 982 801
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	223 032,75	142 575,30	142 575,30
	(1) Dont à moins d'un an	2 969 813	3 063 940	3 063 940
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat ^{1/2}

Selon ANC 2018-06

Selon ANC 2018-06

Selon CRC 99-01

		31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
		12 mois	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	91 640	79 325	80 349
	Dons			1 634 350
	Ventes de biens et services			
	Ventes de biens			
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service	294 293	414 240	414 240
	dont parrainages			
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 962 718	1 794 156	2 484 156
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	21 921	36 350	
	Mécénats	1 853 360	1 588 000	
	Legs, donations et assurances-vie			
	Contributions financières	821 823	700 000	
	Reprises/amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	250	42 033	42 033
	Utilisations des fonds dédiés			
	Autres produits	176 763	138 742	64 695
	Autres produits de gestion courante			73 023
Total des produits d'exploitation		5 222 768	4 792 846	4 792 846
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes	1 454 098	1 668 139	1 668 139
	Aides financières			
	Impôts, taxes et versements assimilés	153 027	161 785	161 382
	Salaires et traitements	2 245 943	1 989 762	1 989 762
	Charges sociales	872 475	763 795	763 795
	Dotation aux amortissements et dépréciations	34 071	37 260	37 260
	Dotation aux provisions	110 379	32 376	32 376
	Reports en fonds dédiés			
	Autres charges	15 670	8 339	8 339
Total des charges d'exploitation		4 885 663	4 661 456	4 661 054
RESULTAT D'EXPLOITATION		337 105	131 390	131 792

Compte de Résultat 2/2

Selon ANC 2018-06

Selon ANC 2018-06

Selon CRC 99-01

		31/12/2020	31/12/2019	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		337 105	131 390	131 792
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés	8 008	10 729	12 565
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change	536	1 836	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		8 545	12 565	12 565
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 903		1 203
	Intérêts et charges assimilées			
	Différences négatives de change	2 278	1 203	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières		16 181	1 203	1 203
RESULTAT FINANCIER		(7 637)	11 362	11 362
RESULTAT COURANT avant impôts		329 468	142 752	143 154
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion			
	Sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	102 923	400	579
	Sur opérations en capital	1 629	179	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Total des charges exceptionnelles	104 553	579	579
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(104 553)	(579)	(579)
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices		1 883	(402)	
TOTAL DES PRODUITS		5 231 313	4 805 411	4 805 411
TOTAL DES CHARGES		5 008 280	4 662 836	4 662 836
EXCEDENT ou DEFICIT		223 033	142 575	142 575
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature		231 420	288 353	288 353
Prestations en nature		108 223	191 267	191 267
Bénévolat		938 142	1 065 373	1 065 373
TOTAL		1 277 785	1 544 993	1 544 993
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services		231 420	288 353	479 620
Prestations		108 223	191 267	
Personnel bénévole		938 142	1 065 373	1 065 373
TOTAL		1 277 785	1 544 993	1 544 993

Annexe au Bilan

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 882 018** euros

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

- un total produits de **5 231 313** euros
- un total charges de **5 008 280** euros
- dégage un résultat de **223 033** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2020**
- finit le **31/12/2020**
- et a une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels sont établis par l'**Association EURORDIS** avec le concours du cabinet **ACTHEOS** qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Description de l'objet social

Alliance unique à but non lucratif, EURORDIS-Rare Diseases Europe regroupe 956 associations de patients atteints de maladie rare. Représentant 73 pays, ces associations œuvrent ensemble à améliorer le quotidien des 30 millions de personnes qui vivent avec une maladie rare en Europe.

En mettant en relation patients, familles et groupes de patients, en rapprochant toutes les parties prenantes et en mobilisant la communauté des maladies rares, EURORDIS renforce la voix des patients et contribue au développement de politiques de recherche et de santé publique ainsi que de services aux patients.

EURORDIS soutient la création et le développement d'alliances nationales de maladies rares et de maladies spécifiques, de fédérations et de réseaux européens.

Le financement d'EURORDIS se fait via ses membres, l'AFM - Téléthon, la Commission Européenne, de certaines fondations privées et le secteur de la santé. EURORDIS a été créé en 1997.

EURORDIS cherche à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies rares

Annexe au Bilan

en Europe, en défendant leurs intérêts à l'échelon européen, en soutenant la recherche et le développement des médicaments, en mettant en réseau des groupes de malades, en menant des campagnes de sensibilisation et d'autres actions destinées à combattre l'impact des maladies rares sur la vie des patients et de leur famille.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les dépenses liées au COVID-19 ont été passées en charge d'exploitation comme le conseille l'ANC (achat d'espace de conférence virtuelle en remplacement du centre de conférence à Stockholm pour ECRD 2020, achat de matériel de bureau pour équiper le personnel à domicile, achat de masques, comptes zoom, etc.).

Une avance de 102 923 € au centre de conférence de Stockholm n'a pas pu être récupérée. Etant donné qu'il s'agit d'une perte sans aucun service rendu en contrepartie il a été passé en charge exceptionnelle.

La capacité de travail est revenue à 100%, EURORDIS acquiert progressivement les compétences utiles à la conduite d'événements 100% virtuels.

Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des impacts résultant de la première application du règlement ANC n°2018-06, décrits ci-dessous.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par l'ANC n°2020-08.

Ces nouvelles dispositions entraînent des reclassements, de nouvelles rubriques et des changements de règles de comptabilisation.

Ce changement de méthode a fait l'objet d'une application rétrospective impactant la présentation des comptes 2019 présenté dans le tableau de passage faisant intégralement parti des présents comptes.

Annexe au Bilan

Informations relatives au changement de méthode comptable :

Compte de résultat

Le nouveau règlement comptable ANC 2018-06 préconise la distinction entre subventions, mécénats et contributions financières.

La subvention de l'AFM figurant en subventions d'exploitation avant l'ANC 2018-06 est reclassée dans la rubrique "contributions financières" conformément aux articles 142-6 et 143-3 du nouveau règlement.

Les dons provenant d'entreprises pharmaceutiques, de particuliers ou d'entités non lucratives comptabilisés dans la rubrique "Dons" avant l'ANC 2018-06 sont reclassés respectivement en "Mécénats", en "Dons manuels" et "Contributions financières".

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Logiciels	1 an
- Agencements & aménagements des constructions	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Annexe au Bilan

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement ANC 2018.06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Il s'agit notamment :

- d'une provision pour indemnités de départ en retraite d'un montant de 76 755€
- d'une provision pour risques d'un total de 119 000€
- d'une provision pour perte de change d'un total de 13 903€

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants membre du conseil d'administration sont tous bénévoles.

Evaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont évaluées de la manière suivante :

- personnel détaché : salaires et charges réelles,
- loyer : prix du marché,
- déplacement : coûts réels,
- bénévoles : traducteurs, estimation en fonction de la langue et du nombre de mots, autres, estimation du coût par analogie à la grille de salaire de l'association. Le temps passé est validé par les bénévoles ou par les chefs de projet pour les projets européens.

Indemnité de départ en retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2020.

Le calcul repose sur la méthode actuarielle, celle-ci prend en compte l'ancienneté du personnel et la probabilité de présence dans l'entité à la date du départ en retraite. Pour ce faire les hypothèses suivantes ont été retenues :

Annexe au Bilan

Nature	Référence 2020	Référence 2019
Convention collective	Indemnité légale	Indemnité légale
Table de mortalité	Table réglementaire TV 88/90	Table réglementaire TV 88/90
Augmentation des salaires	1 % constant pour l'ensemble du personnel	1 % constant pour l'ensemble du personnel
Taux de rotation	3 % constant pour l'ensemble du personnel	3 % constant pour l'ensemble du personnel
Age de départ	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	0,33%	0,77%
Taux de charge	60 % en moyenne sur l'ensemble du personnel	60 % en moyenne sur l'ensemble du personnel

Le montant comptabilisé au 31 décembre 2020 s'élève à 76 755 € correspondant à la dette actuarielle de l'engagement pour départ à la retraite.

Subventions et dons

L'ensemble des subventions est inscrit au compte de résultat au moment de la signature et à leur encaissement pour les dons.

Méthode de comptabilisation des produits sur l'exercice pour les subventions pluriannuelles

Le contrat spécifie clairement la répartition sur les différents exercices : l'année concernée se traite comme une subvention annuelle et la part de subvention liée aux années à venir est inscrite en produits constatés d'avance.

Le contrat ne spécifie pas la répartition entre les différents exercices :

- le contrat attribue la subvention à hauteur des dépenses réalisées : le montant du produit est défini en fonction des dépenses, le reste est passé en produits constatés d'avance,
- la subvention n'est pas affectée : le montant du produit est réparti au prorata temporis, le reste est passé en produits constatés d'avance,
- la subvention est affectée à un projet : la subvention sera ventilée sur les différents exercices en fonction des dépenses et des recettes dégagées pour obtenir une linéarité dans le temps du résultat du projet.

Méthode de comptabilisation des produits sur l'exercice pour les subventions annuelles et dons

Le contrat spécifie les modalités d'utilisation de la subvention ou du don : l'intégralité du don ou de la subvention comptabilisée en produits pour l'exercice n'a pu être utilisée

Annexe au Bilan

conformément aux engagements pris à l'égard du financeur, la part non consommée des subventions est passée en produits constatés d'avance.

Le contrat ne spécifie pas les modalités d'utilisation de la subvention ou du don : aucun ajustement n'est effectué en fin d'année.

Compte d'emploi annuel des ressources 2020

Le compte d'emploi des ressources a été arrêté conformément au règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par l'ANC n°2020-08.

Les ressources issues de la générosité du public

Dans le nouveau règlement comptable, les ressources collectées par l'association auprès du public se composent comme ci-dessous : de dons manuels ainsi que de mécénats.

- Cotisations sans contrepartie : 91 640€
- Dons manuels : 21 921€
- Mécénat : 1 853 360 €

Cela signifie que les dons en provenance des industries du secteur de la santé sont inclus dans la générosité du public. Le lecteur du compte emploi ressource doit avoir cette notion contre-intuitive à l'esprit en lisant les tableaux qui ont été édités dans un souci de conformité avec ce règlement qui assimile tout don donnant droit à une déduction fiscale comme un don issu de la générosité du public.

Règles d'affectation des ressources au financement des emplois

Seuls les dons non affectés permettent à une organisation sans but lucratif de générer du résultat afin que sa réserve accompagne sa croissance. Si l'on se réfère au règlement ANC n°2018-06, le mécénat étant maintenant assimilé à de la générosité du public et étant à EURORDIS la seule source de financement non affectée, on en déduit que l'intégralité du résultat provient de la générosité du public.

Les ressources issues de la générosité du public couvrent également l'intégralité des frais de recherche de fonds. Le reste est réparti sur les autres postes de dépense au prorata.

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées

L'association EURORDIS a instauré un système de répartition de ses charges selon une comptabilité analytique.

Annexe au Bilan

Règles d'affectation des dépenses

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020, les règles d'affectation des dépenses ont été les suivantes :

En Missions sociales, sont affectés toutes les dépenses (hors impôts sur les bénéfices et hors dotations aux amortissements et provisions), non affectées aux frais de recherche de fonds et aux frais de fonctionnement.

En Frais d'appel à la générosité du public, sont affectés l'intégralité des dépenses de recherche de fond et le résultat ainsi qu'une quote part frais de structure (prorata masse salariale).

En Frais de recherche d'autres ressources, sont affectés l'intégralité des dépenses directes relatives à la diversification des ressources (fondations, grand donateurs) ainsi que la quote part frais de structure (prorata masse salariale).

En Frais de fonctionnement, sont affectés toutes les dépenses de salaire de l'équipe gouvernance, finance et fonctions support, les frais d'organisation des conseils d'administration ainsi que la quote part frais de structure (prorata masse salariale).

Les frais de structure représentent toutes les dépenses non directement allouées à des projets.

Les frais de structure sont répartis au prorata de la masse salariale sur les rubriques suivantes :

- Missions sociales,
- Frais de recherche de fonds,
- Frais de fonctionnement.

La mise en œuvre du règlement ANC 2018-06 entraîne la création d'un compte d'emploi annuel des ressources dont les impacts sur les différents postes entre l'exercice 2019 et l'exercice 2020 sont décrits ci-dessous :

Les ressources :

Suite à cette réforme, même si les entreprises privées ne sont pas ce que désigne normalement le public, l'autorité des normes comptables a décidé que les dons issus du mécénat doivent être assimilés à des ressources collectées auprès du public.

Cette définition contre-intuitive étant entendue, au titre de l'exercice 2020 l'association a collecté 1 853 360€ en provenance de la générosité du public ce qui constitue un changement

Annexe au Bilan

de comptabilisation des ressources. Sans ce changement de définition, les dons provenant de la générosité du public en 2020 auraient été d'un montant de 21 921€.

Evénements postérieurs à la clôture

Dans le contexte de la continuation de l'épidémie COVID-19 qui n'était pas prévisible lors de la soumission de l'Operating Grant 2021 en juin 2020, le budget de l'Operating Grant DG SANTE a été entièrement révisé et accepté par la Commission.

Les principales modifications ont consisté à rendre tous les événements virtuels ainsi qu'annuler tous les déplacements de personnel et des bénévoles jusqu'à août inclus. Plusieurs événements du deuxième semestre ont d'ores et déjà été également passés en mode virtuel.

Les recettes correspondantes, lorsqu'elles sont calculées sur la base des dépenses ont été recalculées en fonction de ces modifications. Il n'y a pour l'instant aucune indication de la part des donateurs potentiels qui pourrait susciter des inquiétudes pour l'année 2021.

Sur le plan des technologies de l'information, le principal challenge pour 2021 est de gérer un parc informatique réparti dans 3 bureaux et une cinquantaine de domiciles. Une solution est en cours de déploiement.

Le principal risque psychosocial est la fatigue liée à une utilisation abusive de réunions virtuelles et d'internet associées à un manque d'activité physique. Des solutions de coaching professionnel, de coaching sportif et des réunions hebdomadaires par petit groupe avec la direction ont été mises en place pour prévenir les risques psychosociaux liés à la situation sanitaire.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	29 590				695	28 895
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 590				695	28 895
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	277 503		31 523		28 086	280 939
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		277 503		31 523		28 086	280 939
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	8 860					8 860
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 860					8 860
TOTAL		315 953		31 523		28 781	318 695

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	28 775	815	695	28 895
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 775	815	695	28 895
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	188 578	33 256	26 457	195 377
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	188 578	33 256	26 457	195 377
TOTAL		217 353	34 072	27 152	224 273

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	42 000			42 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change		13 903		13 903
	Pour pensions et obligations similaires	60 977	15 778		76 755
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		77 000		77 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	102 977	106 681		209 658
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	19 399	17 601		37 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	19 399	17 601		37 000
TOTAL GENERAL		122 376	124 282		246 657
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			110 379 13 903		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39- 1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	8 860		8 860
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	22 500	22 500	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 261	6 261	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	18 993	18 993	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	3 145 516	1 945 675	1 199 841
	Charges constatées d'avance	32 231	32 231	
TOTAL DES CREANCES		3 234 361	2 025 661	1 208 701
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	28 683	28 683		
	Fournisseurs et comptes rattachés	422 640	422 640		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	120 230	120 230		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	228 852	228 852		
	Impôts sur les bénéfices	1 883	1 883		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	63 692	63 692		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	14 750	14 750		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	3 288 922	2 089 082	1 199 841	
TOTAL DES DETTES		4 169 653	2 969 813	1 199 841	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		31/12/2020
Total des Produits à recevoir		3 001 208
Autres créances clients		22 500
Facture à émettre - CZI	22 500	
Autres créances		2 978 708
Fournisseurs - Avoir à recevoir	35 402	
Produits à recevoir - Everylif	4 079	
Produits à recevoir - Rare Dis	40 445	
P.à.R - CHEO (former Contract with Sick kids)	9 960	
P.à.R - EC HTx Project (Utrecht University)	282 151	
P.à.R - EC European Joint Programme	901 902	
P.à.R - EC RARE2030	203 742	
P.à.R - EC RDCODE	2 995	
Produits à recevoir - ECRD (Lo	15 000	
P.à.R - ERTC Membership fees	65 000	
Produits à recevoir - CZI Worl	267 246	
P.à.R - EC ECRIN	17 601	
P.à.R - EC OPERATING GRANT	640 051	
Produits à recevoir - KFBUS	26 936	
P.à.R - EC RD-ACTION	19 399	
Produits à recevoir - EURORDIS	40 000	
P.à.R - EC Solve-RD	13 178	
P.à.R - EC IMI-JU Paradigm	69 541	
P.à.R - EC IMI-JU conect4children	324 081	

Charges à payer

31/12/2020

Total des Charges à payer		436 320
Dettes fiscales et sociales		187 827
Dettes provisionnées pour cong	120 230	
Charges sociales sur congés à	60 580	
Formation Continue (Uniformati	3 038	
Taxe Agefiph	3 979	
Autres dettes		360
Produits à recevoir - ECRD Fee	360	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		248 133
Fact.non parv. -Frss	248 133	

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	3 288 922	3 961 944	(673 022)	-16,99
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	3 288 922	3 961 944	(673 022)	-16,99

Produits constatés d'avance (détail)

au 31/12/2020

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
PCA - EC Operating Grant (SGA)			1 074 984		
PCA - Everylife Foundation			4 079		
PCA - EC HTx			437 935		
PCA - EC European Joint Programme			807 441		
PCA - EC RARE2030			75 686		
PCA - EC RDCODE			6 250		
PCA - EMM			15 000		
PCA - CZI Rare Disease Day			328 054		
PCA - Gala années impaires			20 000		
PCA - Ind. Don. Rare Disease Week			15 725		
PCA - ERTC			25 000		
PCA - Cotisations			850		
PCA - Rare Barometer			15 000		
PCA - EC Solve-RD			93 860		
PCA - EC IMI-JU conect4children			369 059		
Totalisation			3 288 922		

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		32 231	32 231
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			32 231

Variation des Fonds Propres

Fds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2020
Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant

Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité	1 137 098	142 575	142 575					1 279 674
Autres réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	142 575	(142 575)	(142 575)	223 033	223 033			223 033
Situation nette	1 279 674			223 033	223 033			1 502 707
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	1 279 674			223 033	223 033			1 502 707

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2020	31/12/2019
Dons en nature	231 420	288 353
Prestations en nature	231 420	288 353
	108 223	191 267
Bénévolat	108 223	191 267
	938 142	1 065 373
	938 142	1 065 373
Total	1 277 785	1 544 993

Répartition par nature de charges	31/12/2020	31/12/2019
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	231 420	288 353
Prestations	231 420	288 353
	108 223	191 267
Personnel bénévole	108 223	191 267
	938 142	1 065 373
	938 142	1 065 373
Total	1 277 785	1 544 993

Compte de Résultat par Origine et Destination^{1/2}

		31/12/2020		31/12/2019	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie	91 640	91 640	79 325	79 325
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	21 921	21 921	36 350	36 350
	- Legs, donations et assurances-vie				
	- Mécénat	1 853 360	1 853 360	1 588 000	1 588 000
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
	2.3 Contributions financières sans contrepartie	821 823		700 000	
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	479 850		565 554	
	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 962 718		1 794 156	
	4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			42 027	
	5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
Total des produits par origine		5 231 313	1 966 921	4 805 411	1 703 675
CHARGES PAR DESTINATION	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme	2 213 394	731 507	2 127 090	647 102
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme	1 669 753	551 839	1 478 147	449 681
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	192 454	192 454	184 034	184 034
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources	19 926	19 926	51 228	51 228
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	786 588	248 162	790 363	229 054
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	124 282		32 376	
	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	1 883		(402)	
	6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
Total des charges par destination		5 008 280	1 743 888	4 662 836	1 561 100
EXCEDENT OU DEFICIT		223 033	223 033	142 575	142 575

Compte de Résultat par Origine et Destination ^{2/2}

		31/12/2020		31/12/2019	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat	938 142	938 142	1 065 373	1 065 373
	Prestations en nature	108 223	108 223	191 267	191 267
	Dons en nature			41 235	41 235
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	223 017		210 677	
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature	8 404		36 441	
	Dons en nature				
Total des produits par origine		1 277 785	1 046 364	1 544 993	1 297 875
CHARGES PAR DESTINATION	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France				
	Réalisées à l'étranger	1 054 769	1 046 364	1 334 316	1 297 875
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	223 016		210 677	
Total des charges par destination		1 277 785	1 046 364	1 544 993	1 297 875

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public^{1/2}

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois	12 mois	RESSOURCES PAR ORIGINE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	91 640	79 325
- Actions réalisées par l'organisme	731 507	647 102	1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	21 921	36 350
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme	551 839	449 681	- Mécénat	1 853 360	1 588 000
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	192 454	184 034			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	19 926	51 228			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	248 162	229 054			
TOTAL DES EMPLOIS	1 743 888	1 561 100	TOTAL DES RESSOURCES	1 966 921	1 703 675
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	223 033	142 575	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 966 921	1 703 675	TOTAL	1 966 921	1 703 675
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	142 575	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	223 033	142 575
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	365 608	142 575

Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public^{2/2}

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

	31/12/2020	31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat	938 142	1 065 373
Réalisées à l'étranger	1 046 364	1 297 875	Prestations en nature	108 223	191 267
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		41 235
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	1 046 364	1 297 875	TOTAL	1 046 364	1 297 875

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2020	31/12/2019
FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois	12 mois
FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE		